



**Montréal, 4 février 2008-** SOS-Levasseur, organisme à but non-lucratif ayant pour objectif d'obtenir la sauvegarde intégrale de l'écosystème de l'île René-Levasseur, veut amener le gouvernement québécois à rectifier son erreur d'octroyer l'île en CAAF et à lui donner le statut d'aire protégée tout en contribuant à la création d'un espace citoyen dans une perspective de prise en charge collective de la situation environnementale. À l'occasion de la sortie en salle du film *Le doigt dans l'œil*, documentaire traitant du complexe dossier de l'île Levasseur, l'organisme Sos Levasseur fait le point sur la situation.

C'est à la crise, voire à la consolidation, que l'on doit cette fois-ci l'arrêt des coupes sur l'île Levasseur. Alors que l'intérêt de Kruger pour ce territoire semble moins vif, Sos Levasseur considère qu'une opportunité se crée pour le gouvernement de revenir sur ses pas, de réparer son erreur d'octroyer en premier lieu le CAAF à la compagnie alors que les négociations avec les Innus n'étaient pas conclues, et que le territoire n'avait été que peu étudié. Sos Levasseur, qui a pris le relais du BAPE en menant les études recommandées par celui-ci, en appelle au gouvernement de considérer sérieusement les conclusions des analyses avant de sceller le sort de l'île Levasseur.

Sos Levasseur considère que bien que l'arrêt des coupes soit une bonne nouvelle, il ne constitue nullement une garantie de protection à long terme contre l'exploitation. Elle est au moins autant menacée que le peu de forêts boréales intactes qui reste et si l'UNESCO a reconnu la valeur inestimable de ces terres en accordant au territoire Manicouagan-Uapishka le statut de réserve de biosphère, il serait d'autant plus approprié de sécuriser cette biodiversité légalement.

Le gouvernement ne suivant pas lui-même les recommandations du BAPE, les équipes bénévoles de Sos Levasseur ont mis, entre 2005 et 2007 plus de 26 000 heures de travail réalisé selon des standards scientifiques reconnus pour effectuer l'échantillonnage de 102 stations. Ces équipes ont identifié une grande diversité de couverts forestiers et de nombreux arbres de plus de 300 ans et prouvé ainsi non seulement l'indéniable faisabilité de cet exercice mais surtout l'intérêt de poursuivre de telles recherches.

L'analyse des résultats des expéditions de 2006 et 2007 est en cours, mais : « *À partir des premiers résultats, il est d'ores et déjà confirmé que des forêts anciennes sont présentes sur l'île, et ce, en proportion plus grande que celle identifiée dans les études antérieures par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune.* » souligne Christian Besnier, biologiste pour l'organisme REVA qui analyse bénévolement les données. Il est généralement reconnu que pour qu'une aire protégée soit efficace dans l'écosystème de forêt boréal, elle doit représenter un minimum de 2000 km<sup>2</sup>, soit la superficie totale de l'île à 40 km près. . Par conséquent et, bien qu'accueillant favorablement les aires protégées sur l'île, SOS Levasseur persiste à en demander la protection intégrale.

Selon Sos Levasseur et quoiqu'en dise le ministre des ressources naturelles M. Claude Béchard et quoiqu'en suggère la loi 39, l'importance des forêts anciennes pour la biodiversité fait consensus dans le milieu scientifique. Sos Levasseur a choisi une démarche constructive pour convaincre la population de protéger cet environnement unique. D'une part, c'est par la recherche et l'éducation que Sos Levasseur valorise les forêts boréales anciennes auprès des collectivités locales et de l'ensemble de la collectivité québécoise. D'autre part, l'organisme interpelle les autorités gouvernementales pour que le livre vert que le gouvernement promet aborde clairement et fermement la question des impératifs de protection posés par un passé d'exploitation qui a laissé de profondes cicatrices dans le paysage québécois.

Sos Levasseur s'est réjoui du consensus exprimé lors du Sommet sur l'avenir du secteur forestier à Québec en décembre dernier de compléter le réseau d'aires protégées à 8% et de procéder à des études de carences afin de compléter intelligemment le réseau renforce les espoirs de Sos Levasseur. **L'organisme, qui attend toujours des actions suite au dépôt de son premier rapport remis au MRNF en mai 2006, demande au gouvernement de mettre le territoire en réserve en vue de l'intégrer au réseau d'aires protégées sur la base des nouvelles connaissances offertes gracieusement par Sos Levasseur.** La perspective de protection de l'habitat du caribou des bois, espèce menacée présente sur l'île, en fait une option encore plus intéressante.

Sos Levasseur invite la population sensible à la situation de l'œil du Québec à aller voir le film en salle ou à le regarder en version télé à Télé-Québec le 25 février à 21h.

Finalement, Sos Levasseur, membre du Réseau québécois des groupes écologistes, croit que la participation active d'une population informée est incontournable dans la démocratisation de la gestion des ressources naturelles et que le travail de terrain des groupes citoyens doit être reconnu comme un apport précieux à l'ensemble de la société québécoise.

*Parce qu'on coupe avant de savoir...*

- 30 -

**Renseignements :** [info@soslevasseur.org](mailto:info@soslevasseur.org)  
**Maude Prud'homme :** 514-392-0096, 514-524-6534  
**Olivier Riffon :** 418-590-3756  
[www.soslevasseur.org](http://www.soslevasseur.org)